



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PV N°2

Réunion en visioconférence du 31 août 2022

Participants : M. Y. LE BIVIC – B. CYPRIEN - B. DELORME – L. GUILLARD

La section est heureuse d'accueillir Lionel GUILLARD et lui souhaite la bienvenue.

En application des directives de la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. LIGUE-DISTRICT

TABLEAU DES REPECHAGES SUITE AU CLASSEMENT DES ARBITRES DE LA SAISON 2021/2022

MOUVEMENTS	MOTIF	REPECHAGE CATEGORIE - 1	REPECHAGE CATEGORIE - 2	REPECHAGE CATEGORIE - 3	REPECHAGE CATEGORIE - 4
BOUKEROUI Lyes (ELITE NON PROMO)	Démission	CARIES Pierre Jean (ELITE NON PROMO)	HAMOUDA Majdi (REGIONAL 1 NON PROMO)	ABED Michel (REGIONAL 2 NON PROMO)	MASELE MUKONGA Leeroy (REGIONAL 3 NON PROMO)
HAFID Mouâad (ELITE NON PROMO)	Mutation Angleterre	SALMON Alexandre (ELITE NON PROMO)	MEZOU Matthieu (REGIONAL 1 NON PROMO)	JEBBADI Hakim (REGIONAL 2 NON PROMO)	ANDRIANANTENAINA Hajatiana (REGIONAL 3 NON PROMO)
CUADRA Lucas (ELITE PROMO)	Mutation Méditerranée	PEREIRA Adrien (ELITE PROMO)			
HAMET Doryan (REGIONAL 1 PROMO)	Année Sabbatique	DAGO Maxime (REGIONAL 1 PROMO)	BOURGIN Léo (REGIONAL 2 PROMO)	MOHAMED KASSIME Zaydan (REGIONAL 3 PROMO)	
BOUKSARA Marouane (REGIONAL 1 PROMO)	Année Sabbatique	HARBONNIER Kévin (REGIONAL 1 PROMO)			
TIBLE Yohann (REGIONAL 1 PROMO)	Changement de filière	BOYER Etienne (REGIONAL 1 PROMO)			
DJORDJEVIC Nicolas (REGIONAL 3 PROMO)	Année Sabbatique	NADA Hany (REGIONAL 3 PROMO)			
KEITA Moriba (REGIONAL 3 PROMO)	Démission	TASPINAR Muhammed (REGIONAL 3 PROMO)			
MARIO Martins (REGIONAL 3 NON PROMO)	Changement de filière	COSTIER Bruno (REGIONAL 3 NON PROMO)			
ARFAOUI Hédi (REGIONAL 2 ASSISTANT PROMO)	Mutation Bourgogne	DOUAY Kévin (REGIONAL 2 ASSISTANT PROMO)			

2. ARBITRES

La Section prend note des nombreux rappels adressés par les services administratifs de la Ligue aux arbitres en date du 10 août 2022, et ce pour faire suite aux diverses absences de documents constatées à cette date :

Absence de renouvellements de dossier.

Absence de dossiers médicaux.

Absence de licences.

Et invite les arbitres concernés à procéder à l'établissement de ces documents dans les meilleurs délais.

Courriel du 6 août 2022 de M. Karl PRALONG.

Courriel du 6 août 2022 de M. Mohamed El Amine ZINELABIDINE.

Courriel du 16 août 2022 de M. Muhammad TASPINAR.

Courriel du 16 août 2022 de M. Issa YATABERE.

Courriel du 19 août 2022 de M. Muhammad TASPINAR.

Courriel du 26 août 2022 de M. Laurent MONTECINOS.

Courriel du 27 août 2022 de M. Massinissa SI TAYEB.

La Section prend note de ces différents courriers.

Courriel du 8 août 2022 de M. Guénoilé VIGOUROUX, arbitre, qui sollicite une dérogation provisoire dans l'attente de son adresse définitive de résidence en Ile de France.

La Section accepte la solution proposée par M. VIGOUROUX et, dans cette alternative, l'informe que ses facturations de déplacement devront, au cours de cette période transitoire, être limitées à 50 kms.

Courriel du 30 août 2022 de M. Steeve ZABEAU, Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage de Guadeloupe, qui sollicite l'autorisation d'utiliser les services de M. Xavier TIAN lors de son séjour ultramarin d'octobre et novembre 2022.

La Section donne son accord pour ce détachement tout en précisant que M. Xavier TIAN ne sera pas couvert par l'assurance de la Ligue Paris Ile-de-France de Football durant cette période.

3. OBSERVATEURS

Courriel du 31 août 2022 de M. Serge POUPET, Observateur, qui nous fait part de sa décision de prendre une année de recul vis-à-vis de sa fonction.

La Section en prend note et transmet ce courriel à la section « observations ».

4. COURRIERS

Courriel du 18 juillet 2022 de M. Smail SEMSOUN qui propose ses services à la Commission Régionale de l'Arbitrage pour des missions d'observations et de formations.

La Section indique à M. Smail SEMSOUN que ses effectifs en la matière sont déjà arrêtés pour la saison qui commence et l'invite à se rapprocher du district parisien de football.

5. HONORARIAT

Demande de renouvellement de carte d'arbitre Honoraire de :

M. VIAL Georges – Courriel du 8/08/22

La Section transmet cette demande au Comité de Direction avec avis favorable

II. SITUATION DES EFFECTIFS

1. DEMISSIONS

Courriel du 20 août 2022 de M. Léo DROUIN, arbitre R2, qui nous avise de sa démission à effet immédiat.

La Section en prend note et remercie Léo DROUIN pour les services rendus à l'arbitrage francilien.

Courriel du 30 août 2022 de M. Maxime DAGO, arbitre R1, qui nous avise de son départ à l'étranger au 1^{er} janvier 2023 et de sa démission à cette date.

La Section en prend note et remercie par avance Maxime DAGO pour les services rendus à l'arbitrage francilien. Elle lui confirme également qu'il ne sera pas observé durant sa période d'arbitrage.

2. MUTATIONS

Courriel du 4 août 2022 de M. Hassen LARBI, arbitre, qui demande sa mutation en Ligue de Paris Ile-de-France en provenance de la Fédération Algérienne de Football.

La Section demande à M. Hassen LARBI de lui transmettre un document attestant l'autorisation de résidence sur le territoire national. A la réception de ces informations, la Section transmettra son dossier au District concerné

Courriel du 4 août 2022 de M. Rabah HACINI, arbitre, qui demande sa mutation en Ligue de Paris Ile-de-France en provenance de la Fédération Algérienne de Football.

La Section demande à M. Rabah HACINI de lui transmettre un document attestant l'autorisation de résidence sur le territoire national. A la réception de ces informations, la Section transmettra son dossier au District concerné

Courriel du 5 août 2022 de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes qui sollicite le transfert du dossier médical de M. Imran ZOUINA.

Ce dossier a été transféré par les services administratifs de la Ligue en date du 8 août 2022.

Courriel du 9 août 2022 de M. Mathias MARTINEZ, arbitre JAR stagiaire, qui demande sa mutation en Ligue de Paris Ile-de-France en provenance du district du Rhône de Football.

La Section invite M. Mathias MARTINEZ à renouveler son dossier médical. Par ailleurs, elle réclame son dossier au district du Rhône.

A la réception de ces documents et du renouvellement de sa licence auprès de son club, M. Mathias MARTINEZ sera intégré à la catégorie JAR Stagiaire.

Courriel du 11 août 2022 de M. Bilal EL MEHIA, arbitre JAR, qui demande sa mutation en Ligue de Paris Ile-de-France en provenance de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine.

La Section invite M. Bilal EL MEHIA à renouveler son dossier médical. Par ailleurs, elle note que son dossier a été réclamé à sa ligue d'origine. A la réception de ces documents et du renouvellement de sa licence auprès de son club, M. Bilal EL MEHIA sera intégré à la catégorie JAR1.

Courriel du 22 août 2022 de M. Mohamed BENSAYAH, arbitre JAR, qui demande sa mutation en Ligue de Paris Ile-de-France en provenance de la Ligue de Football de Méditerranée.

La Section réclame son dossier à sa ligue d'origine. A la réception de ces documents, M. Mohamed BENSAYAH sera intégré à la catégorie JAR.

Courriel du 24 août 2022 de Mme Loubna HARROUCH, arbitre Féminines, qui nous informe de son départ en province.

La Section l'invite à se rapprocher de la Ligue de Méditerranée pour la poursuite de l'activité d'arbitre et la remercie pour les services rendus à l'arbitrage francilien.

Courriel du 28 août 2022 de M. Anas MRABET MAZIMBI arbitre, qui demande sa mutation en Ligue de Paris Ile-de-France en provenance de la Fédération Marocaine de Football.

La Section demande à M. Ansa MRABET MAZIMBI de lui communiquer son adresse en Ile-de-France ainsi qu'un document attestant l'autorisation de résidence sur le territoire national. A la réception de ces informations, la Section transmettra son dossier au District concerné

3. CONGES SABBATIQUES

Courriel du 15 juillet 2022 de M. Théo CLOIX qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons personnelles.

La Section accède à cette demande. Cette dernière ne sera effective qu'après le renouvellement de son dossier dans les délais requis.

M. Théo CLOIX ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de HOUILLES A.C. (502858).

Courriel du 9 août 2022 de M. Catalin MORAR qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons médicales.

La section accède à cette demande.

M. Catalin MORAR ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de ESD MONTREUIL (523260).

Courriel du 11 août 2022 de Mme Esther YOUNBA qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons personnelles.

La Section accède à cette demande. Cette dernière ne sera effective qu'après le renouvellement de son dossier dans les délais requis.

Mme Esther YOUNBA ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de FC SAVIGNY LE TEMPLE (531090).

Courriel du 19 août 2022 de M. Emilien SERVIERE qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons professionnelles.

La Section accède à cette demande.

M. Emilien SERVIERE ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de VERSAILLES FC 78 (500650).

Courriel du 22 août 2022 de M. Pierre-Edouard MORLET qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons professionnelles.

La Section accède à cette demande.

M. Pierre-Edouard MORLET ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de CO VINCENNOIS (500138).

Courriel du 25 août 2022 de M. Jean-Christophe TAGHAVI-ZARGAR qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons professionnelles.

La Section accède à cette demande.

M. Jean-Christophe TAGHAVI-ZARGAR ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de LA SALESIEENNE DE PARIS (523420).

Courriel du 25 août 2022 de M. Dany BOURANE qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons personnelles.

La Section accède à cette demande.

M. Dany BOURANE ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de VELIZY A.S.C. (517482).

Courriel du 30 août 2022 de M. Sofiane BOUAKKAZ qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons personnelles.

La Section accède à cette demande.

M. Sofiane BOUAKKAZ ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de F.C. HERBLAY SUR SEINE (580489).

Courriel du 31 août 2022 de M. Tiago CAMPOS DA FONSECA qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2022/2023 pour des raisons personnelles et scolaires.

La Section accède à cette demande.

M. Tiago CAMPOS DA FONSECA ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au Statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2023/2024.

La Section transmet une copie de la présente information au club de S.C. PORTUGAIS DE PONTAULT-COMBAULT (532343).

4. BLESSURES ET MALADIES

- CHARREYRON Clément - R3 St – Courriel du 24/08/22
- OKUR Alexandre – R1 – Courriel du 30/08/22
- ACCHIARDI Mathieu – AAR2 – Courriel du 31/08/22

La Section prend note des courriels de ces arbitres, leurs souhaite un complet rétablissement et transmet aux Sections désignations et observations.

II. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

Voir P.V. n°1 de la Section Administrative du 30/07/2022